



Rapport
d'activités
2020

SOMMAIRE





Introduction



Relais Assistantes
Maternelles
itinérant



L'action sociale

INTRODUCTION



En 2018, face à une volonté de dynamiser la politique sociale et de la rendre cohérente sur l'ensemble du territoire, la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est actée par l'adoption des nouveaux statuts (Titre 3-article 9-II-5 portant sur la compétence optionnelle "Action sociale d'intérêt communautaire"), entérinés par l'arrêté préfectoral A19-024 du 6 février 2019.



INTRODUCTION

Trois commissions consultatives permanentes sont formées sur les thèmes suivants:

- ▷ Enfance
- ▷ Inclusion-Handicap
- ▷ Affaires Générales RH- Finances

L'organisation politique du CIAS est présidé, de plein droit, par le Président de la communauté de Carnelle Pays de France, Monsieur Patrice ROBIN. Madame Christiane AKNOUCHE a été élue Vice-présidente du CIAS Carnelle Pays de France par le Conseil d'administration, lors de la séance d'installation du 08 février 2019. - Le Conseil d'administration règle par ses délibérations les affaires du CIAS, dans la limite des compétences définies par la Communauté de communes Carnelle pays de France conformément aux dispositions de l'article L5216-5 du Code général des collectivités territoriales, en respectant les principes de spécialité matérielle, de spécialité territoriale et d'égalité. Le Conseil se réunit au moins une fois par trimestre, sur convocation du Président. Ses réunions ne sont pas publiques. Le Conseil d'administration du CIAS est composé de 30 membres : le Président, 14



membres élus et 15 membres nommés par arrêté du Président parmi les personnes participant à des actions d'animation, de prévention ou de développement social. Parmi les membres nommés, doivent figurer impérativement :

- Un représentant des associations de retraités et de personnes âgées.
- Un représentant des associations familiales désigné par l'UDAF (union départementale des associations familiales).
- Un représentant des associations de personnes handicapées.
- Un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.



Enfance



Inclusion /
handicap



Affaires
Générales RH-
Finances

Virginie Ventimiglia & Christiane Aknouche lors de *Atelier des Initiatives Rurales* du 8 octobre



Textes de référence : Code de l'action sociale et des familles. - Partie législative : L123-4 à L123-9, - Partie réglementaire : R123-1 à R123-6

L'itinérance est la force de notre CIAS, répondant ainsi aux particularités de notre territoire.

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire mondiale sans précédent. Le CIAS a dû par conséquent lui aussi s'adapter et revoir ses méthodes de travail.

L'accueil du CIAS, le suivi des dossiers et l'accompagnement des personnes ont été fortement impactés.

Le premier confinement du 17 mars au 11 mai 2020 a infligé un véritable impact psychologique sur de nombreuses personnes.

Sur cette première période, nous ne pouvions plus recevoir en face à face.

Toutefois, le lien avec les administrés a été maintenu par des entretiens téléphoniques, de la visioconférence et par mail.

Le télétravail a donc été mis en place afin de réduire les risques de contamination et de ce fait il n'y a pas eu de rupture dans la continuité de service.

Certes, rien ne vaut le contact physique mais l'urgence était avant tout de rester présent. Tous les services du CIAS se sont adaptés à ces nouvelles exigences sanitaires et sont restés présents lors de ce premier confinement. Pour le deuxième confinement, les permanences ont repris en physique tant pour le Pôle Enfance que pour le Pôle Social.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES ITINÉRANT



Le projet du relais assistantes maternelles s'inscrit dans le projet social d'intérêt communautaire et dans les objectifs fixés par la Caf qui souhaite une couverture des besoins grâce à une implantation du service sur des territoires qui en sont peu ou mal dépourvus. La priorité est donnée au développement de l'itinérance sur le territoire.

Depuis 2018, le relais assistantes maternelles a déployé son champ d'action, afin de proposer un service de proximité il intervient sur 3 secteurs :

- Secteur de Luzarches :

Pour les familles et les assistantes maternelles de Bellefontaine, Châtenay-en-France, Chaumontel, Epinay-Champlâtreux, Jagny-sous-Bois, Lassy, Le Plessis-Luzarches, Luzarches, Mareil-en-France, Villiers-le-Sec

- Secteur de Saint Martin du Tertre :

Pour les familles et les assistantes maternelles de Saint-Martin-du-Tertre, Villaines-sous-Bois et Belloy-en-France

- Secteur de Viarmes :

Pour les familles et les assistantes maternelles de Seugy et de Viarmes

Depuis 2020, le relais assistantes maternelles intervient sur 2 nouveaux secteurs :

- Secteur de Baillet-en-France :

Pour les familles et les assistantes maternelles de Baillet-en-France

- Secteur de Maffliers :

Pour les familles et les assistantes maternelles de Maffliers



LE PERSONNEL

Le personnel du relais est composé d'une éducatrice de jeunes enfants à plein temps.

L'éducatrice de jeunes enfants assure les permanences administratives et l'accueil du public, prépare et suit les ateliers d'éveil et les animations collectives à destination des assistantes maternelles du territoire intercommunal, coordonne le réseau de partenaires impliqués dans le secteur de la petite enfance.



Nadine
Boucher

Le public concerné

Les parents et les futurs parents qui recherchent un mode d'accueil individuel ou collectif pour leurs enfants, des renseignements sur leurs droits et sur leurs obligations d'employeur, des informations sur les aides de la CAF.

Relais
Assistants
Maternelles



Les assistantes maternelles agréées ainsi que les enfants gardés dans le cadre de leur agrément, les candidates au métier d'assistantes maternelles et les gardes à domicile.

Les missions du relais

- Communiquer sur les prestations offertes par le relais,
- Créer un lieu d'échanges autour de l'accueil du jeune enfant,
- Organiser l'information des parents et des professionnels de l'accueil à domicile,
- Promouvoir le métier d'assistante maternelle,
- Créer un lien entre les parents et les assistantes maternelles agréées,
- Développer le travail en partenariat avec les structures « Petite Enfance » situées sur la Communauté de communes Carnelle Pays de France,
- Animer un lieu où les professionnels de l'accueil à domicile, les enfants et les parents se rencontrent et tissent des liens sociaux,
- Animer les accueils jeux pour la socialisation des enfants et rompre l'isolement des assistantes maternelles.
- Favoriser le départ en formation des assistantes maternelles agréées.



Rencontres et échanges avec les structures du territoire

L'année 2020 avec toutes les contraintes sanitaires n'a malheureusement pas permis de réel partenariat.

Aucun échange avec la maison de retraite de Luzarches ou encore les écoles maternelles n'a été envisageable.

1 seule séance en début d'année a permis à des assistantes maternelles du secteur de Luzarches de participer à l'animation lecture proposée par la bibliothécaire, un mercredi par mois.

Les conditions sanitaires n'ont pas permis au personnel de la bibliothèque de proposer ces temps d'accueil par la suite.

En partenariat avec le personnel du Multi accueil de Viarmes, une séance de motricité a été proposée en début d'année aux

enfants accompagnés de leur assistante maternelle dans l'espace DOJO de la commune.

D'autres séances étaient prévues sur l'année mais la fermeture de cet espace n'a pas permis de les proposer.

Suivant l'évolution de la crise sanitaire en 2021, les actions et les partenariats existants devraient cependant reprendre et se développer en fonction du contexte de chaque secteur.

Rencontres et travail avec le réseau de partenaires sur le département

Depuis une dizaine d'années, il existe un partenariat étroit entre les animatrices de relais assistantes maternelles, la PMI de l'est du territoire du Val d'Oise, les autres services du Conseil Départemental et la CAF du Val d'Oise.



Le partenariat avec le service PMI du Conseil Départemental du Val d'Oise a permis :

- ▷ Des rencontres autour de l'organisation et du financement de la journée des assistantes maternelles.
- ▷ La conception d'un livret sur le thème de la séparation et de l'adaptation afin d'être mis à disposition de toutes les familles et assistantes maternelles agréées du Conseil Départemental.

Le partenariat avec le réseau des relais assistantes maternelles de la CAF du Val d'Oise

Cette année, une seule rencontre a eu lieu en tout début d'année mais malgré tout, le réseau a été très présent lors du premier confinement.

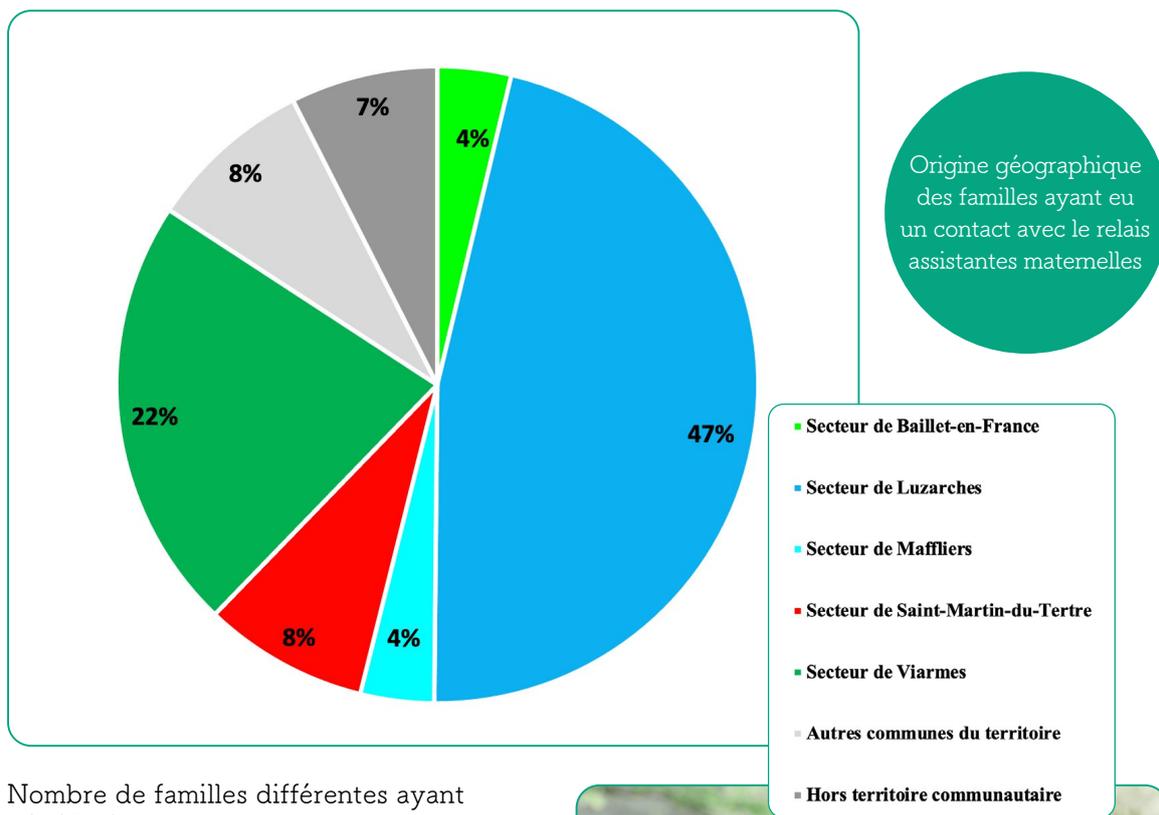
Différents échanges de mails entre les

animatrices de relais assistantes maternelles ont permis d'avoir les informations concernant l'accueil des enfants chez une assistante maternelle pendant le confinement, la mise en place du temps partiel, le paiement lors des arrêts maladies covid...

Ces échanges furent également intéressants sur les modalités d'accueil des enfants et les diverses difficultés des assistantes maternelles lors des accueils jeux sur le département. Chaque commune ayant une configuration des locaux différentes, chaque animatrice a dû s'adapter aux différentes contraintes.

Le réseau des RAM a constitué un réel appui surtout lors du premier confinement durant lequel il aura fallu constamment être à la recherche d'informations « vérifiées » au vu des différentes informations, parfois contradictoires, qui pouvaient circuler, notamment d'un secteur de PMI à un autre.

Bilan des contacts familles

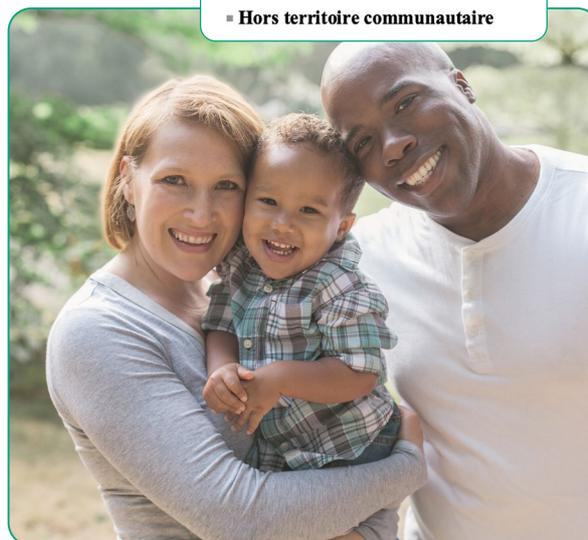


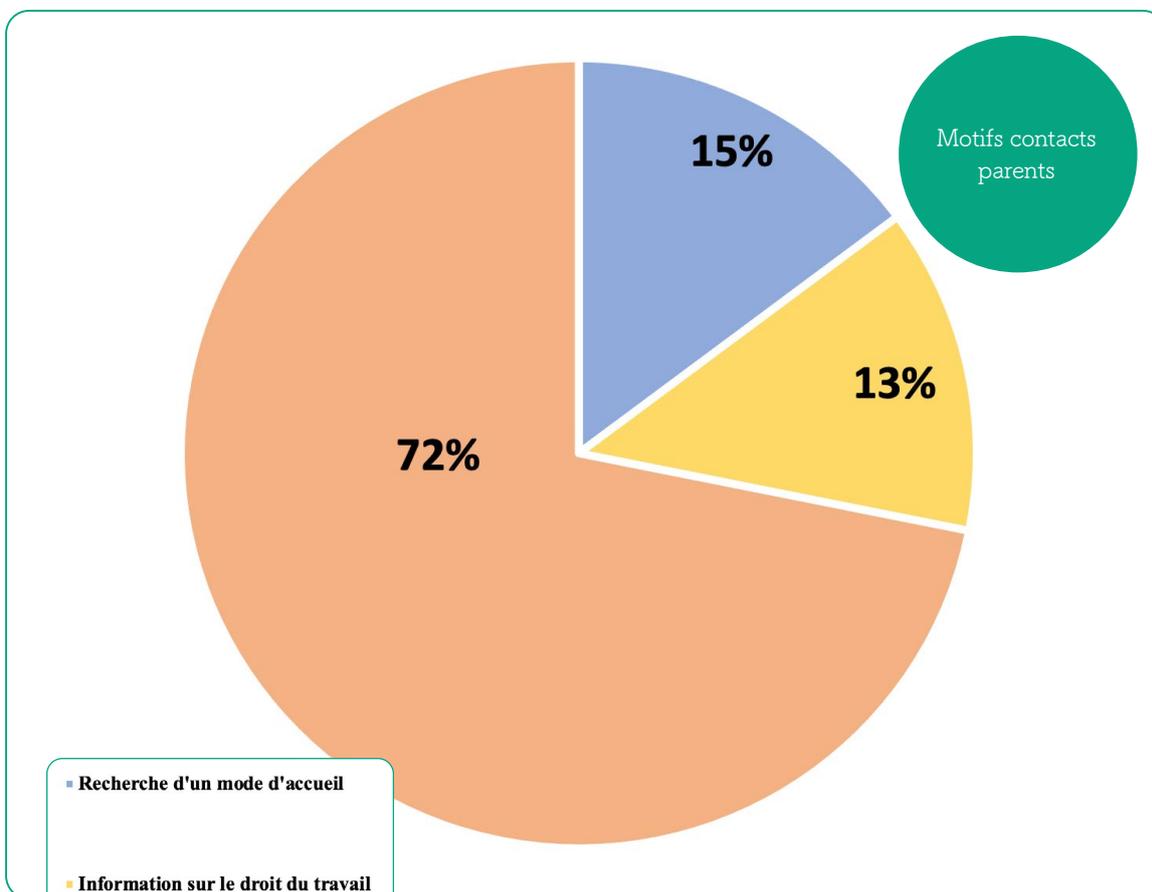
Nombre de familles différentes ayant bénéficié des services du relais assistantes maternelles : **108** dont 8 hors de la Communauté de Communes Carnelle Pays de France

- ▷ Secteur de Baillet-en-France : **4**
- ▷ Secteur de Luzarches : **50**
- ▷ Secteur de Maffliers : **4**
- ▷ Secteur de Saint-Martin-du-Tertre : **9**
- ▷ Secteur de Viarmes : **24**

- ▷ Commune de Montsout : **1**
- ▷ Commune d'Asnières-sur-Oise : **8**

- ▷ Hors communauté de communes : **8**





Motifs contacts parents

- Recherche d'un mode d'accueil
- Information sur le droit du travail
- Soutien à la parentalité



Nombre de contacts familles au total sur l'année : **1219** dont 50 familles habitant en dehors du territoire Carnelle Pays de France.

- ▷ Secteur de Baillet-en-France : **44**
- ▷ Secteur de Luzarches : **741**
- ▷ Secteur de Maffliers : **9**
- ▷ Secteur de Saint-Martin-du-Tertre : **118**
- ▷ Secteur de Viarmes : **184**
- ▷ Commune de Montsout : **8**
- ▷ Commune d'Asnières-sur-Oise : **65**
- ▷ Hors communauté de communes : **50**

Les parents ou futurs parents employeurs font appel au service du relais assistantes maternelles pour l'embauche d'une assistante maternelle (connaître les aides, le contrat de travail...), des questions de rémunérations ou de conflits avec leur salariée mais cette année de nouvelles problématiques sont apparues.

En effet, lors du premier confinement, la possibilité pour un parent employeur de mettre en activité partielle l'assistante maternelle a amené beaucoup de questions autour du paiement et de la mise en place d'indemnités partielles pour leur salariée.

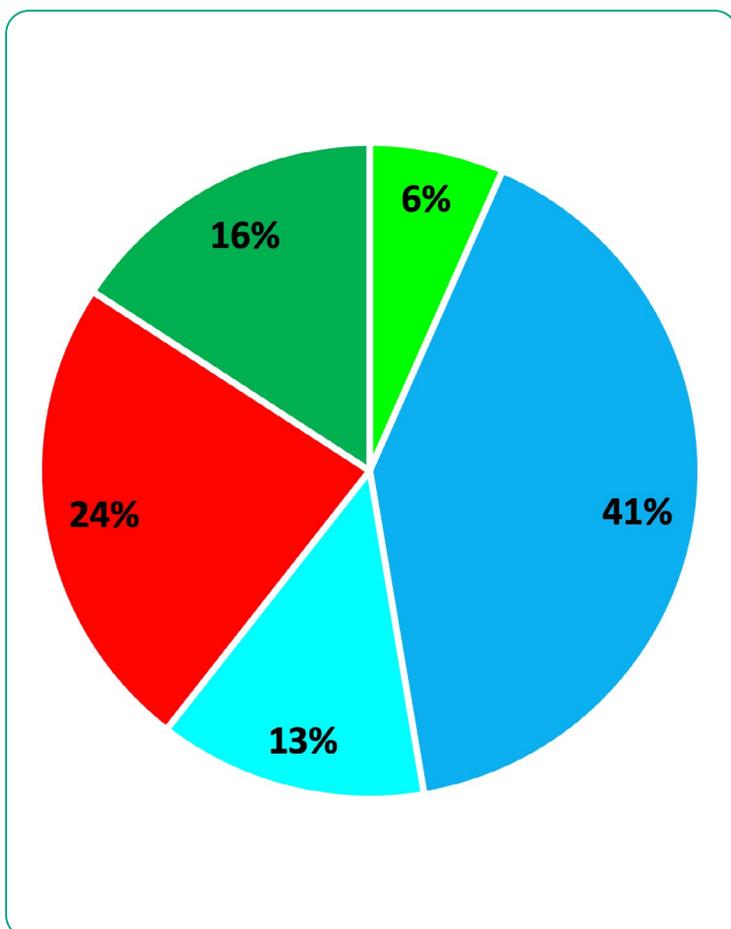
Les organismes, notamment Pajemploi, ont dû faire face à une nouvelle situation qui a amené différentes interrogations de la part des familles et des assistantes maternelles. L'animatrice a donc essayé d'être à l'écoute du public et de répondre au mieux sur cette période particulière.

Un accompagnement à la parentalité a aussi été très soutenu concernant des situations conflictuelles liées à cette période (assistante maternelle ayant peur d'accueillir leur enfant chez elle, les conditions sanitaires, incompréhension quant à l'accueil de leur enfant...).





Bilan des contacts assistantes maternelles agréées



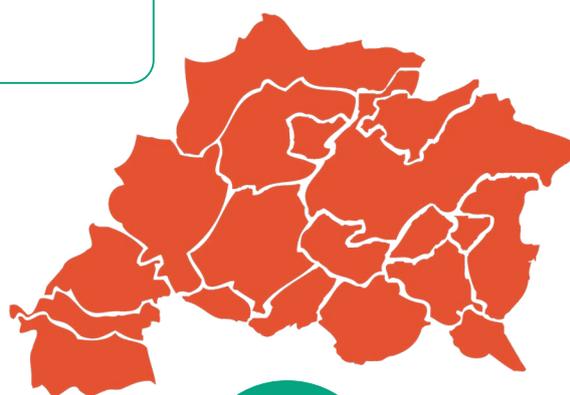
Origine géographique des assistantes maternelles ayant eu un contact avec le RAM

- Secteur de Baillet-en-France
- Secteur de Luzarches
- Secteur de Maffliers
- Secteur de Saint-Martin-du-Tertre
- Secteur de Viarmes

Nombre d'assistantes maternelles agréées différentes ayant eu un contact avec le relais assistantes maternelles : **85**

- ▷ Secteur de Baillet-en-France : **5**
- ▷ Secteur de Luzarches : **31**
- ▷ Secteur de Maffliers : **10**
- ▷ Secteur de Saint-Martin-Du-Tertre : **18**
- ▷ Secteur de Viarmes : **12**

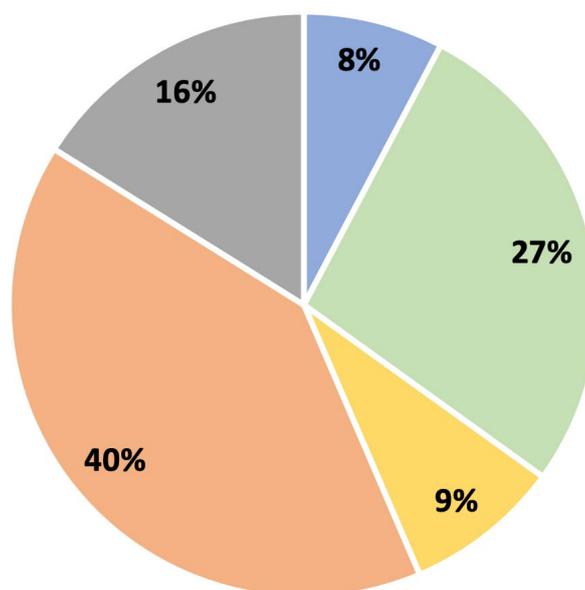
- ▷ Commune d'Asnières-sur-Oise : **9**



Carte de la Communauté de Communes

Motifs contacts
assistantes maternelles

- Offre d'accueil disponibilité
- Participation à la vie du Ram
- Droit du travail
- Accompagnement professionnel et éducatif
- Formation continue



Nombre de contacts d'assistantes maternelles agréées au total sur l'année : **5369**

- ▷ Secteur de Baillet-en-France : **423**
- ▷ Secteur de Luzarches : **2111**
- ▷ Secteur de Maffliers : **208**
- ▷ Secteur de Saint-Martin-Du-Tertre : **1422**
- ▷ Secteur de Viarmes : **905**
- ▷ Commune d'Asnières-sur-Oise : **297**
- ▷ Commune de Nerville-la-Forêt : **3**



Lors du premier confinement, les échanges téléphoniques et par mail ont été privilégiés avec les assistantes maternelles.

Une transmission d'informations concernant les directives gouvernementales liées à la situation (obligation d'accueillir les enfants pendant cette période, arrêt des personnes vulnérables, conditions d'accueil des enfants...) a été faite en temps réel dans la mesure du possible.

Les communications principales ont été mises sur le site de la Communauté de Communes dans la partie « informations du RAM itinérant du CIAS », aussi bien pour les parents employeurs que pour les assistantes maternelles.

Un questionnaire a été envoyé par mail aux assistantes maternelles afin de savoir si elles avaient besoin d'être contactées pour recevoir des informations ou échanger en cette période particulière.



Bilan des animations et des accueils jeux

Les animations et les temps de jeux sont proposés en fonction du rythme et de l'âge des enfants, jeux de manipulation, de coopération, parcours moteurs. Ces temps de rencontre sont l'occasion d'apprendre à vivre ensemble.

Pour les assistantes maternelles c'est l'occasion de rompre avec l'isolement et d'échanger sur leur pratique professionnelle.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui a entraîné un arrêt des animations et des accueils jeux entre le mois de mars et de septembre puis partiellement entre le mois d'octobre jusqu'à la fin de l'année pour certaines communes.

- Une animation à la bibliothèque de Lu-

zarches en présence de **13** enfants et de **4** assistantes maternelles.

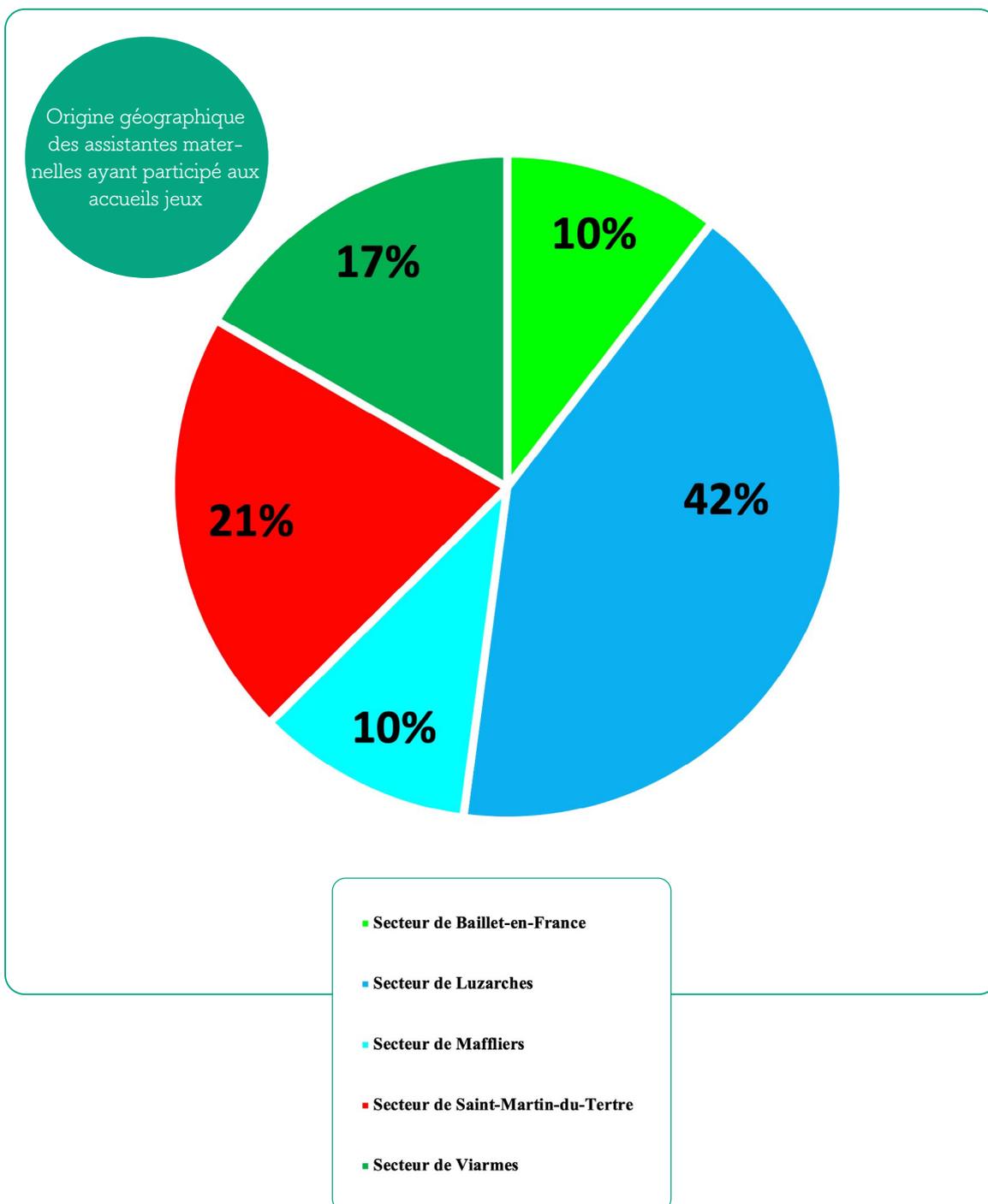
- Une animation motricité au DOJO de Viarmes en présence de **6** enfants et de **3** assistantes maternelles.

Pour les accueils jeux, **74 séances au total**, réparties sur les 5 secteurs, ont été proposés sur l'année.

Ce qui correspond à :

▷ **220** participations d'assistantes maternelles, **50** assistantes maternelles différentes

▷ **546** participations d'enfants, **158** enfants différents.





La formation continue des assistantes maternelles

L'animatrice est en charge de l'organisation et de la mise en place de ces formations qui se déroulent sur des samedis.

Ces formations sont dispensées par l'organisme « Planète Enfance » dans le cadre de leur formation continue afin de développer les compétences des assistantes maternelles. Elles contribuent à leur professionnalisation et elles en sont indemnisées.

▷ **Formation « Éveil musical et artistique »**. *Durée de 14h (2 samedis)*

10 assistantes maternelles ont participé

- **2** de Jagny-sous-Bois
- **7** de Luzarches
- **1** de Mareil-en-France

▷ **Formation « Droits et devoirs dans l'exercice de son métier »**.

Durée de 21h (3 samedis)

10 assistantes maternelles ont participé

- **2** d'Asnières-sur-Oise
- **4** de Luzarches
- **4** de Viarmes

La troisième journée de cette formation a été effectuée à distance par les assistantes maternelles du fait du confinement. Elles ont toutes pu y accéder et ainsi terminer la formation.

▷ **Formation « Sauveteur secouriste du travail »** a été reportée en 2021 suite au 2^{ème} confinement.

▷ L'organisme de formation Planète enfance a mis en place des téléformations dont :

« **Comment vivez-vous ce premier confinement ?** » : 5 assistantes maternelles y ont participé :

- Viarmes **2**
- Asnières-sur-Oise **3**

Grâce à ce groupe de parole à distance, les assistantes maternelles ont eu l'occasion d'échanger sur leur vécu pour le premier confinement.

Elles se sont exprimées sur les problématiques qu'elles rencontraient avec les familles et les difficultés liées notamment à la présence de leurs propres enfants au domicile, de leur mari en télétravail...





Partenariat avec les relais assistantes maternelles et la PMI de l'est du territoire

La finalisation du livret « 1, 2, 3, l'adaptation à petits pas »

Un livret a été réalisé après différentes rencontres et une période expérimentale dans l'objectif d'accompagner les parents employeurs et les assistantes maternelles dans ce premier accueil au domicile de l'assistant maternelle.

Ce livret final souligne l'importance de l'adaptation pour un meilleur accueil. Il est en attente de validation par le Conseil Départemental avant d'être distribué aux

familles et aux assistantes maternelles du département.

La journée des assistantes maternelles agréées

Cette journée est organisée en partenariat avec les relais assistantes maternelles et la PMI de l'est du territoire, afin de créer une cohérence dans la démarche de professionnalisation des assistantes maternelles.

Une conférence sur le thème « le lien et l'attachement au jeune enfant » devait être proposée aux assistantes maternelles et aux familles du territoire.



En conclusion

L'itinérance du relais assistantes maternelles s'est encore étendue puisqu'elle couvre désormais 5 secteurs d'intervention avec l'arrivée sur le territoire de la commune de Baillet-en-France début 2020 et de Maffliers en septembre 2020.

La situation sanitaire a mis en évidence des disparités en termes d'accueil des enfants et des assistantes maternelles suivant les communes.

Sur certains secteurs, les assistantes maternelles ont été très demandeuses pour venir à ces temps collectifs alors que sur d'autres, les assistantes maternelles ou les familles ont préféré éviter de se retrouver.

A travers différents échanges avec des familles et des assistantes maternelles, l'animatrice a

constaté que cette période de premier confinement a fragilisé la relation entre certaines familles et leurs assistantes maternelles. En effet, des contrats ont dû s'arrêter « brutalement » du fait du chômage partiel ou d'une perte d'emploi d'un parent et des conflits sont apparus autour de la peur de l'assistante maternelle de continuer à accueillir les jeunes enfants à leur domicile.

Quelques assistantes maternelles se questionnent aujourd'hui sur la poursuite ou non de leur métier.

Ce constat s'établit également au niveau national où les assistantes maternelles expriment un manque de reconnaissance de leur métier.

La page du Relais Assistantes Maternelles sur le site internet de la Communauté de Communes

Carnelle Pays de France a été enrichie en 2020.

Les familles et les assistantes maternelles agréées peuvent y trouver des informations juridiques sur l'embauche d'une assistante maternelle, des liens vers des organismes concernant des aides (CAF, URSSAF, DIREC-CTE...) et des guides à télécharger.

Certaines vidéos, des articles ou actualités sur différents thèmes y sont également disponibles.

<https://carnelle-pays-de-france.fr/services/petite-enfance/relais-assistantes-maternelles-ram/>

Nous pouvons observer une augmentation du nombre de vues des pages du relais assistantes maternelles sur le site de la Communauté de Communes Carnelle Pays de France, notamment sur le mois de novembre.

Page internet
du RAM



Accueils jeux du RAM itinérant du CIAS en 2020



Salle de Baillet-en-France

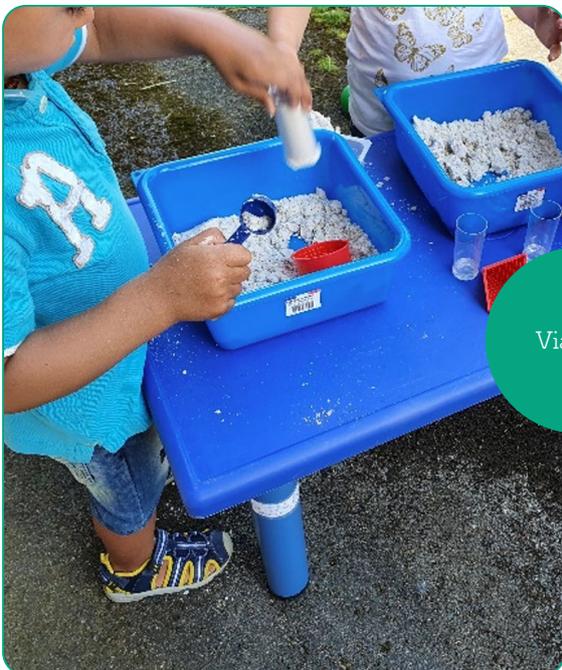


Salle de Saint-Martin-du-Tertre





Maffliers



Viames



L'ACCUEIL PETITE ENFANCE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

La pandémie de COVID 19, une crise sanitaire majeure plus longue que prévue

Cette crise sanitaire a bouleversé l'ensemble de la société et amené des changements profonds dans l'organisation des institutions.

Le CIAS a réorganisé l'ensemble de ses services afin de rester proche de sa population ; familles, professionnels de la petite enfance, élus et partenaires sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Le service a réinventé sa façon de travailler en collaborant de façon étroite avec le responsable du service communication de la Communauté de communes Carnelle Pays de France. Nous avons privilégié les échanges dématérialisés, mais nous sommes toujours restés disponibles pour accueillir le public sur rendez-vous.

La convention de partenariat pour le développement de l'accueil petite enfance sur le territoire communautaire

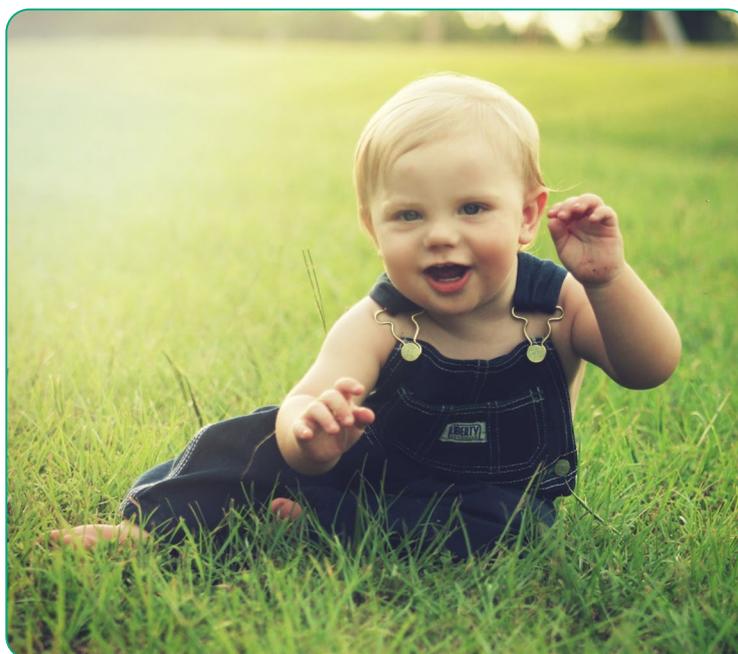
L'objectif de cette convention vise à enrichir et promouvoir l'offre de service en matière d'accueil du jeune enfant et de répondre aux besoins des familles, en disposant de places dans les structures petite enfance réparties sur les différentes communes du territoire. De son côté le CIAS subventionne chaque structure partenaire à hauteur de 30 000 €.

En avril 2020, la commune de Luzarches a signé cette convention avec la Communauté de communes Carnelle Pays de France pour la mise à disposition

de 8 places au sein de sa structure multi accueil L'Arche de Noé. La dépense engagée s'élève à 180 000 €.

La CAF du Val d'Oise

prend en charge une partie de la dépense via le Contrat Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Carnelle Pays de France pour un montant de 43 775,34 €.





Les structures partenaires et le nombre de places mises à disposition :

- La micro- crèche de Baillet-en -France « Les P'tits Chimistes » 2 places
- La micro-crèche de Belloy-en -France « La Maison de la Marlinière » 2 places
- Le 'multi-accueil' de Luzarches « L'Arche de Noé » 8 places
- La micro-crèche de Saint Martin du Tertre « Le Petit Monde de Léopold 2 places
- La halte-garderie de Montsout « Le Repaire des P'tits loups » 2 places
- Le multi accueil de Viarnes « Les P'tits Loups » 10 places

Ainsi **26** places sont proposées dans le cadre de la convention pour un nombre d'heures de

Bilan

Nombre d'enfants accueillis : **41**

Nombre de familles bénéficiaires: **36**

Nombre d'heures hebdomadaires proposées dans le cadre de la convention **1222** heures

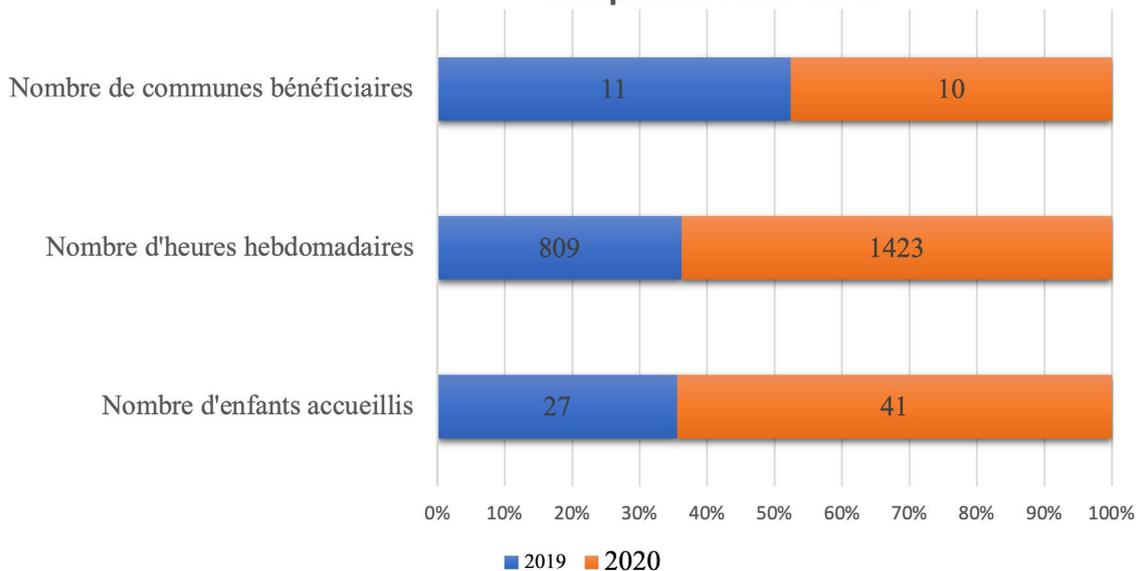
Nombre d'heures hebdomadaires utilisées dans le cadre de la convention **1423** heures

Les structures petite enfance ayant signé la convention de partenariat ont rempli leurs obligations. 10 communes sur les 19 que compte le territoire ont bénéficié d'un accueil collectif.

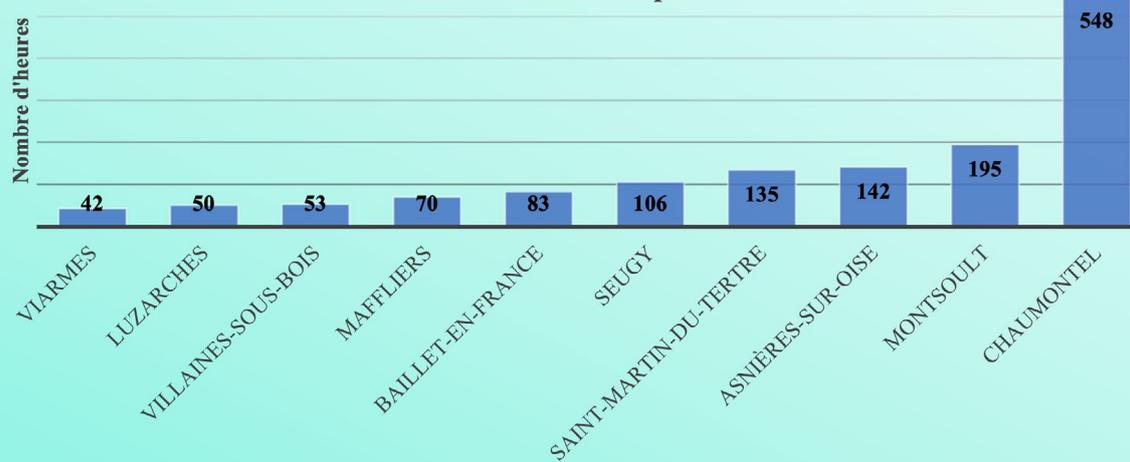
	2019	2020
Nombre d'enfants accueillis	27	41
Nombre d'heures hebdomadaires	809	1423
Nombre de communes bénéficiaires	11	10

Crèche
de Luzarches

Comparatif 2019-2020



Nombre d'heures hebdomadaires par commune





La halte-garderie itinérante la Ronde de Carnelle

La communauté de communes Carnelle Pays de France a conclu un marché pour l'exploitation de la halte-garderie itinérante qui se déplace sur le territoire, pour un montant forfaitaire annuel de 97 800 €. Cette structure est ouverte aux enfants âgés de 6 mois à 6 ans dont les parents résident sur le territoire. L'équipe est composée de 4 salariées : 1 éducatrice de Jeunes Enfants, 1 auxiliaire de puériculture, 1.5 CAP petite enfance.

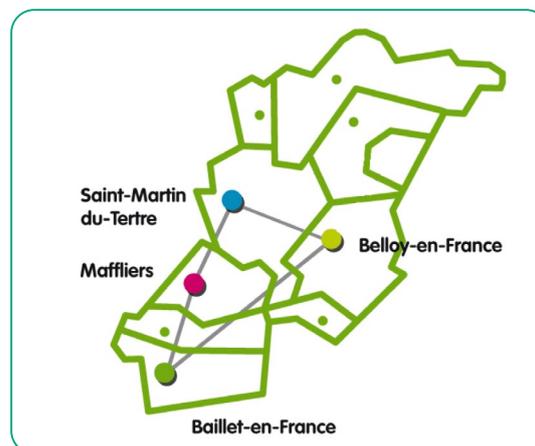
L'équipe de professionnelles peut accueillir 12 enfants de 8h45 à 16h45 en journée ou en demi-journée.

Fonctionnement de la halte-garderie itinérante

L'équipe se déplace dans un camion chargé des repas, du matériel nécessaire aux activités d'éveil, au sommeil et à l'hygiène. Elle s'installe dans les salles mises à disposition par les communes.

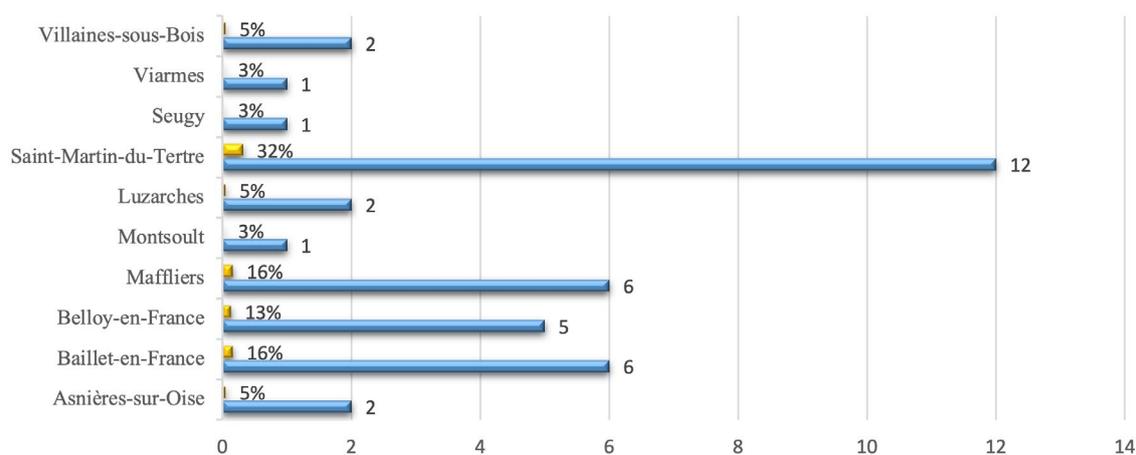
Lieux et jours de passage

- Baillet-en-France le mercredi à la garderie de l'école maternelle
- Belloy-en-France le jeudi à la salle des fêtes
- Maffliers le mardi à la maison du village
- Saint-Martin-du-Tertre le lundi et le vendredi à l'accueil de loisirs.



Bilan de la fréquentation de la halte-garderie itinérante en 2020

Commune	Nombre d'enfants accueillis	%
Asnières-sur-Oise	2	5%
Baillet-en-France	6	16%
Belloy-en-France	5	13%
Maffliers	6	16%
Montsoul	1	3%
Luzarches	2	5%
Saint-Martin-du-Tertre	12	32%
Seugy	1	3%
Viarmes	1	3%
Villaines-sous-Bois	2	5%
	38	

 Halte-garderie la Ronde de Carnelle
 Nombre d'enfants accueillis en 2020




Zone géographique sans structure d'accueil petite enfance



La halte-garderie est un service de proximité qui bénéficie à 38 enfants issus de 10 communes différentes. Il existe un réel besoin d'accueil du jeune enfant sur le territoire, qu'il soit collectif ou individuel.

C'est pourquoi un appel à candidature a été lancé auprès des communes de l'est du territoire, pour l'accueil de la halte-garderie une journée par semaine. Cette partie du territoire est constituée de plusieurs petits villages qui n'ont pas de structure petite enfance.

Conclusion :

La situation de crise sanitaire a été au cœur de la préoccupation des équipes de professionnelles chargées des structures collectives petite enfance du territoire. Il a fallu s'adapter rapidement aux consignes sanitaires, garder le lien avec les familles et les enfants. De belles initiatives sur le territoire,

les professionnelles n'ont pas manqué d'idées :

-Création d'un « blog » qui a permis d'échanger avec les familles, liens vers leurs activités, informations, diffusion de photos, poursuite du projet d'action éducative.

-Création de vidéo pour une visite virtuelle de la crèche de Viarnes pour les nouvelles familles.

-Mise en place de protocoles adaptés pour les adaptations de nouveaux venus.

La réouverture en mai s'est bien passée même si de nombreuses familles ont fait le choix de garder leur enfant.



Nouvelle labélisation REAAP

Le pôle petite enfance a répondu à l'appel à projet pour la création d'un Réseau d'écoute et d'appui à la parentalité sur le territoire communautaire. L'objectif est de mettre en place un accompagnement à la parentalité avec des actions mises en œuvre avec et pour les parents sur un territoire. Elles visent à mettre à leur disposition un ensemble de ressources, d'informations et de services pour les accompagner dans l'éducation de leurs enfants, aux moments clés de leur vie familiale, si et quand ils en ressentent le besoin.

La situation sanitaire a freiné la mise en place des actions. Toutefois des supports d'information dédiés à la parentalité ont été mis en ligne sur le site de la C3PF.

Les partenaires financiers



La CAF
En 2020, la signature d'un nouvel avenant au contrat

enfance jeunesse a permis d'obtenir des aides complémentaires pour le financement des structures collectives petite enfance du territoire.

D'autres aides complètent ce dispositif :

- La prestation de service ordinaire accordée par la CAF pour le Relais Assistantes Maternelles,
- Le soutien financier complémentaire pour la mise en place du LABEL « REAAP »

L'aide financière globale de la CAF s'élève à 184 925 €



Le Conseil Départemental du Val d'Oise

Depuis plusieurs années il apporte un soutien financier de 3000 € par an en faveur du Relais Assistantes Maternelles itinérant



La Région Ile de France

La Région Ile de France souhaite encourager et accompagner les initiatives s'intégrant dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. De son côté, le CIAS souhaite depuis plusieurs années organiser le départ en formation des professionnels du territoire en contact avec des enfants ou des adultes porteurs de handicap. La signature d'une convention pour l'amorce de départ en formation 2020 a permis d'obtenir subvention de 4 676 €. Les formations seront mises en place en 2021.

Signature tripartite de la Convention Territoriale Globale entre la CAF, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et la Communauté de Communes Carnelle Pays de France

La caisse d'allocations familiales du Val d'Oise et la MSA se sont engagées aux côtés de la Communauté de communes Carnelle Pays de France. Une année de travail et des rencontres qui ont mobilisé les élus et professionnels des communes du territoire de la Communauté de communes Carnelle Pays de France, et du CIAS pour aboutir à la signature de la Convention Territoriale Globale en décembre 2020.

Cette année de travail a permis l'élaboration d'un diagnostic sur l'ensemble du territoire et l'émergence d'actions à mettre en place sur les thématiques petite enfance, parentalité, enfance jeunesse, animation à la vie sociale, insertion, accès aux droits, logement.



La charte avec les familles MSA

La MSA accompagne les démarches de développement de services et de solidarités à destination des familles sur le territoire communautaire pour réduire les inégalités et renforcer le maillage territorial en matière d'offre de services aux familles. C'est dans ce cadre que la convention « Charte avec les Familles », préparée en 2020, doit être signée en 2021.



Crèche de Viarnes



Crèche de Luzarches



Crèche de Baillet-en-France



Crèche de St-Martin-du-Tertre



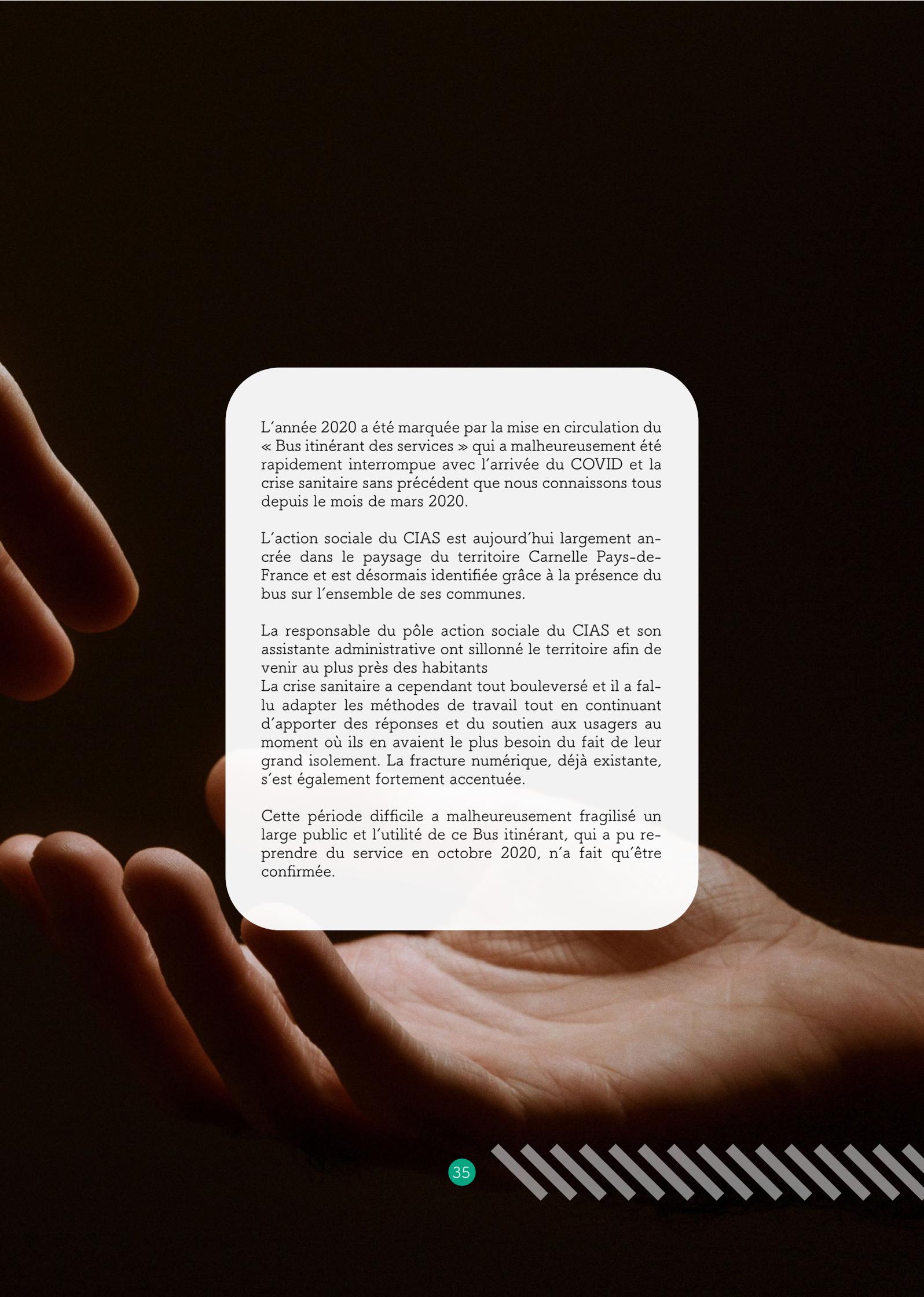
Crèche de Montsault



Crèche de Belloy-en-France

L'ACTION SOCIALE





L'année 2020 a été marquée par la mise en circulation du « Bus itinérant des services » qui a malheureusement été rapidement interrompue avec l'arrivée du COVID et la crise sanitaire sans précédent que nous connaissons tous depuis le mois de mars 2020.

L'action sociale du CIAS est aujourd'hui largement ancrée dans le paysage du territoire Carnelle Pays-de-France et est désormais identifiée grâce à la présence du bus sur l'ensemble de ses communes.

La responsable du pôle action sociale du CIAS et son assistante administrative ont sillonné le territoire afin de venir au plus près des habitants

La crise sanitaire a cependant tout bouleversé et il a fallu adapter les méthodes de travail tout en continuant d'apporter des réponses et du soutien aux usagers au moment où ils en avaient le plus besoin du fait de leur grand isolement. La fracture numérique, déjà existante, s'est également fortement accentuée.

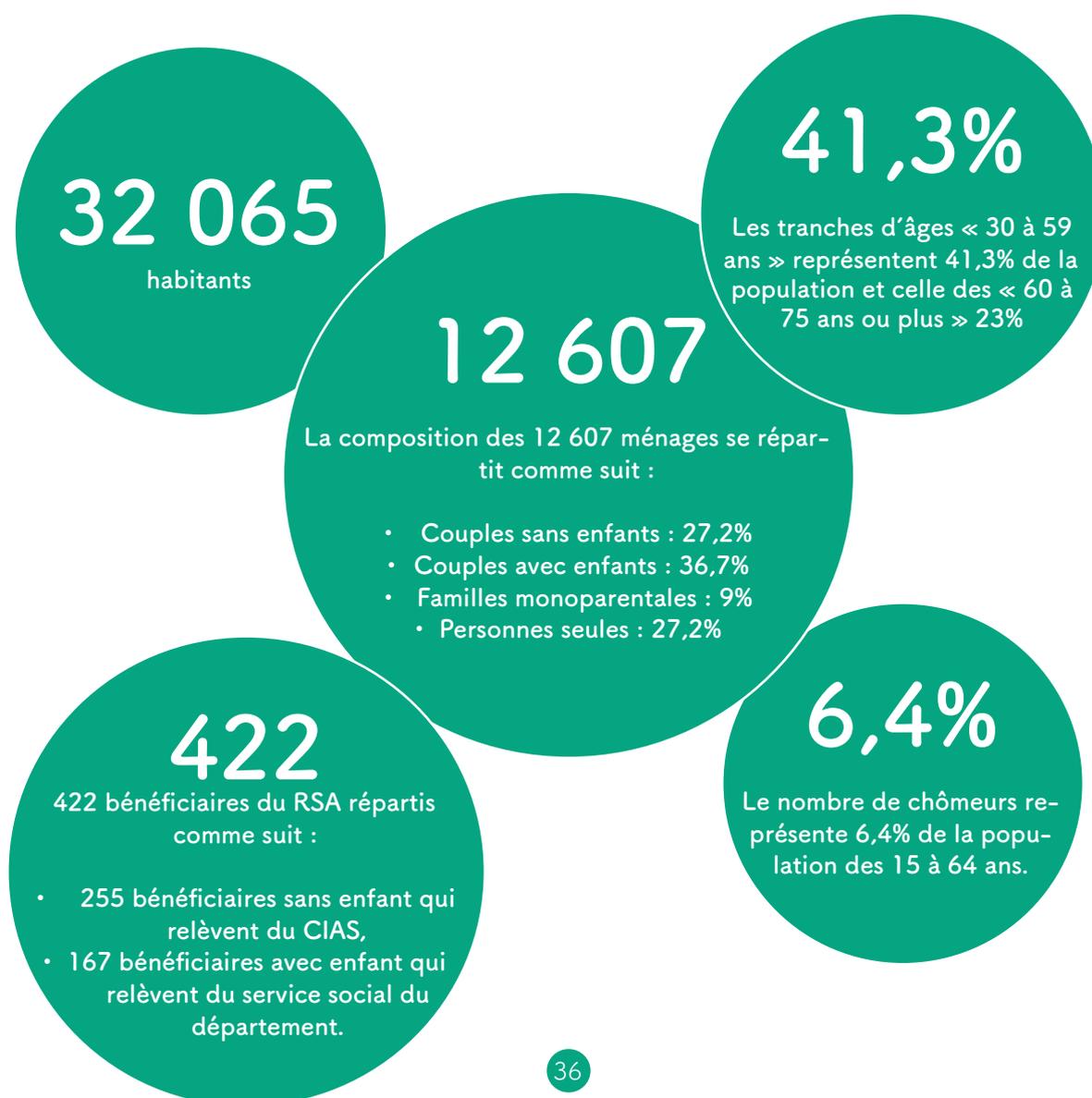
Cette période difficile a malheureusement fragilisé un large public et l'utilité de ce Bus itinérant, qui a pu reprendre du service en octobre 2020, n'a fait qu'être confirmée.



L'état des lieux de la situation sociale du territoire communautaire qui a été réalisé par le CIAS (avec l'UNCCAS) n'a fait que se confirmer.

Il a été constaté que de nombreuses personnes peinent à réaliser leurs démarches administratives avec le développement du tout numérique mais également par phobie administrative ; des administrés abandonnent parfois au cours de leurs démarches car ils rencontrent trop de difficultés. Il y a encore des personnes qui ne connaissent pas les droits auxquels ils pourraient prétendre (« non recours ») ou qui simplement ne demandent pas car la démarche administrative et/ou institutionnelle leur paraît insurmontable.

Quelques chiffres sur la démographie du territoire Carnelle Pays-de-France
(Recensement INSEE 2018)



LE BUS ITINÉRANT

Les permanences du bus itinérant

Dans la continuité de la volonté du CIAS de rompre l'isolement en milieu rural et de remédier aux faiblesses du territoire en matière sociale, le Bus itinérant des services a commencé à sillonné le territoire en février 2020. En effet l'année 2020 a été marquée par la concrétisation du projet Bus des services avec la livraison du véhicule fin janvier 2020. Ce projet a été soutenu par l'UDCCAS qui a remis au CIAS le 1er prix de l'innovation sociale le 28 juin 2019.

Pour rappel, le Département du Val d'Oise a été un acteur majeur pour la réalisation de ce projet en manifestant son appui par plusieurs biais et l'État a, par l'intermédiaire de la Préfecture de Région Ile

de France, soutenu financièrement l'acquisition du Bus (via le contrat de ruralité).

L'arrivée du Bus des services a permis au CIAS de déposer sa candidature afin d'être labellisé dans le cadre du réseau France Services. La genèse du projet, né en 2019, s'est poursuivie en 2020 avec le montage du dossier et les demandes de financement. Le Bus a été présenté lors de l'audit de labellisation du 20 novembre 2020. Cette labellisation renforcera les relations partenariales déjà instaurées avec certains opérateurs tels que la CNAV, la MSA, la CAF et la CPAM. Elle renforcera également cette volonté du CIAS d'apporter un service public au plus près des habitants afin de rompre l'isolement, souvent fort en milieu rural.

Le mois de décembre 2020 a également été

marqué par la labellisation « Point Conseil Budget » (PCB) qui a pour but d'apporter un soutien dans la lutte contre le surendettement et l'amélioration de la situation budgétaire des personnes connaissant des difficultés financières.

C'est également grâce à l'implication de l'ensemble des communes que le Bus des services fonctionne puisque chacune d'elles assure un emplacement pour le stationnement du véhicule et un accès aux équipements nécessaires à l'accueil du public (sanitaires notamment).

Malgré une situation sanitaire difficile, l'année 2020 a été une année riche pour le CIAS qui aborde 2021 avec l'aboutissement de l'audit de labellisation France Services et le projet d'embauche d'une assistante sociale pour renforcer l'équipe du pôle social.



Labellisation
"Maison France
Service" le 20
octobre.



Le fonctionnement du « Bus des services »

Le « Bus des services » a commencé à circuler en février 2020 mais cela a été rapidement interrompu par la crise sanitaire et le confinement qui en a résulté. Des permanences téléphoniques et en visio ont ainsi remplacé les permanences physiques. Nous avons repris les permanences physiques au mois de juin dans les mairies. Le bus a repris son activité au mois d'octobre 2020.

Les permanences du Bus ont lieu sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h30 à 13h00 et de 13h45 à 17h00. Le mercredi les permanences se font en visio conférence et sur rendez-vous dans la ville du siège social du CIAS.

Le Bus se déplace environ 2 fois par mois dans chaque commune du territoire afin de



couvrir au mieux les 19 communes. Un regroupement et un roulement sont fait pour les plus petites communes et le CIAS reste à disposition des mairies si les usagers de ces communes souhaitent un rendez-vous complémentaire.

Les deux bureaux permettent de recevoir en toute confidentialité deux personnes simultanément.

La conception du Bus et son équipement informatique permettent la réalisation des démarches administratives des usagers en toute sérénité et sécurité.

Concernant les emplacements de stationnement du Bus, une place est réservée pour son passage par les communes et cela à proximité des mairies afin que les agents puissent accéder aux équipements nécessaires.

Le CIAS établit un planning des permanences sur une période de 3 mois qui est envoyé à chaque commune afin qu'il puisse être diffusé.



Le bilan de fréquentation du bus itinérant

Le bilan de fréquentation du bus itinérant est un indicateur de réussite quant aux objectifs et aux résultats attendus qui avaient été fixés lors de la mise en place de ce projet.

La moyenne de fréquentation du bus sur la période d'octobre à décembre 2020 représente environ 70 personnes par mois et les thématiques sont nombreuses.

Les résultats

▷ L'itinérance, qui a permis de se rapprocher au plus près des habitants, a rendu les démarches accessibles à tous.

Nous avons constaté que les usagers sont satisfaits de se rendre sur un lieu à proximité de chez eux et dans lequel tout le matériel permet de simplifier leurs démarches administratives avec la dématérialisation.

▷ Le Bus a permis de valoriser le champ de l'action sociale en le rendant moins stigmatisant. Les usagers ont plus de facilité à se rendre dans ce Bus puisqu'il s'insère dans une démarche globale croissante de service public itinérant.

Le retour récurrent des usagers est qu'il est plus facile pour eux de se déplacer au sein du Bus des services puisque la raison de leur venue n'est pas identifiable par l'extérieur.

▷ Les liens avec les autres acteurs du territoire se sont renforcés et notamment ceux des communes avec lesquels le CIAS échange régulièrement.

Le Bus est aujourd'hui un soutien pour les communes qui peuvent nous contacter ou nous orienter directement des usagers qui auraient un besoin.

▷ Un climat de confiance s'est installé grâce à la proximité et au passage régulier du Bus dans chaque commune. Certains usagers reviennent parfois pour nous tenir informés de la finalité de la démarche qui avait été réalisée dans le Bus. Ils se montrent reconnaissants et soulagés que leur démarche ait pu aboutir.

▷ L'accompagnement des usagers dans leurs démarches favorise leur autonomie et les rassurent. Il a été constaté que de nombreuses personnes ont une phobie administrative qui les empêche de réaliser leurs démarches. Le fait de « faire avec eux » dédramatise parfois la complexité des démarches.



BILAN DU BUS DU
5 OCTOBRE AU 18
DECEMBRE 2020

	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL PERIODE
CER RSA		30	22	78
DOSSIER/PROBLEMES RSA	2	3	4	9
RENSEIGNEMENTS DIVERS	21	19	5	45
DOSSIER CMU/CSS	4	1	1	6
AIDE DOSSIER RETRAITE	1	5	4	10
AIDE DOSSIER MDPH	4	4	7	15
AIDE DOSSIER LOGEMENT	1		1	2
PROBLEMES/LITIGES LOGEMENT	2		1	3
AIDE DEMARCHES CPAM/SOINS	2	1	4	7
OPALIA/COORDINOV			2	2
AIDE DEMARCHES CAF		2	1	3
AIDES/PROBLEMES POLE EMPLOI		1	1	2
CONSEILS JURIDIQUES			2	2
ORIENTATION	1			1
PRISE DE RDV		2		2
SUIVI/RETOUR			1	1
AUTRES AIDES/RESOLUTIONS PROBLEMES	11	8	6	25
	75	76	62	213

Revenu de Solidarité Active (RSA)

Le CIAS a signé une convention avec le Département du Val d'Oise qui acte la contractualisation et l'accompagnement des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA).

Les publics concernés dans le cadre de cette convention sont les personnes seules ou les couples sans enfant. Les missions confiées par le Département au CIAS sont les suivantes :

- L'orientation des allocataires du RSA : évaluation sociale et socioprofessionnelle de la personne (perception et identification des problématiques, repérage des difficultés, réponse à des situations d'urgences), proposition d'orientation (recherche de l'adhésion de la personne en vue de l'élaboration du contrat d'orientation, orientation sur les différents dispositifs de nature sociale ou professionnelle),
- Le suivi global : l'accompagnement global, réalisé conjointement par un conseiller de Pôle Emploi, un travailleur social du Conseil départemental et le CIAS, vise à répondre aux besoins des demandeurs d'emploi qui sont confrontés simultanément à des difficultés sociales et professionnelles.

VILLE	BENEFICIAIRES AVEC ENFANT	BENEFICIAIRES SANS ENFANT	TOTAL
ASNIERES SUR OISE	12	28	40
BAILLET EN FRANCE	3	12	15
BELLEFONTAINE	1	3	4
BELLOY EN FRANCE	14	19	33
CHATENAY EN FRANCE		1	1
CHAUMONTEL	6	20	26
EPINAY CHAMPLATREUX		1	1
JAGNY SOUS BOIS	4	2	6
LASSY	1	1	2
LE PLESSIS LUZARCHES	1	4	5
LUZARCHES	40	41	81
MAFFLIERS	14	16	30
MAREIL EN FRANCE		4	4
MONTSOULT	12	25	37
SEUGY	1	11	12
ST MARTIN DU TERTRE	22	10	32
VIARMES	36	51	87
VILLAINES SOUS BOIS		6	6
TOTAL	167	255	422



Point Conseil Budget

En décembre 2020, le CIAS a été labellisé Point Conseil Budget.

Les Points conseil budget (PCB) sont des structures d'accueil inconditionnel destinées à accompagner toute personne rencontrant des difficultés budgétaires et ayant besoin d'un accompagnement. Les objectifs des PCB sont de prévenir le surendettement et de favoriser l'éducation budgétaire.

Pour être labellisé, le PCB doit mettre en œuvre les actions suivantes : **accueil, écoute et information, accompagnement budgétaire et accompagnement à la procédure de surendettement.**

Le conseil d'administration a décidé d'embaucher pour l'année 2021 une assistante sociale afin de renforcer l'équipe actuelle.

Le prochain rapport d'activités permettra de faire un retour d'expérience sur une année.



L'année 2020 a été une année riche d'enseignements pour le CIAS tant dans sa capacité d'adaptation et cela a cimenté la cohésion d'équipe. Nos façons de travailler ont été remises en question par la crise sanitaire et de ce fait nous nous sommes adaptés à de nouvelles pratiques de travail afin d'être toujours présents auprès de nos administrés.

Force de proposition pour améliorer le quotidien des administrés, le CIAS a su travailler en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire qui sont essentiels au bon déroulement des services actuels et des projets à venir.

Sans cesse en évolution, le CIAS a répondu à l'appel à manifestation pour que le bus soit labellisé « Maison France Services ». Les lauréats devaient être choisis en janvier 2021.

L'année 2021 devrait marquer un tournant pour le CIAS, avec ses différents projets de développement à venir (formations : handicap/ langue des signes ; labellisation France Services ; recrutement d'une assistante sociale...).



Cias
Centre Intercommunal
d'Action Sociale